

# REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Département de la HAUTE-SAVOIE  
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE  
-----

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 19 NOVEMBRE 2018

Présents : ROSNOBLET Patrick, DOLDO Dominique, DELAVENAY Chantal, VILLIERS Gérard, BRAND Eric, ANTHONIOZ-BLANC Marcel, TISSOT Joëlle, GILLIER Claudette, WALL Hélène, LEVET Pascale, UDRY Patrick, PAILLOUX Marie-Hélène, POUTEIL-NOBLE Béatrice, COHADE Mercedes, VIANDAZ Christophe et POURRAZ Fabrice.

Excusés : DEVOS René, ROCH Claire et CARRIER Laurent.

Secrétaire de séance : Madame DELAVENAY Chantal.

\* \* \*

**Le Conseil municipal**, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick ROSNOBLET, Maire, a pris connaissance des Déclarations d'Intention d'Aliéner sur lesquelles Monsieur le Maire s'est prononcé depuis la dernière séance du Conseil ainsi que des décisions en matière d'urbanisme.

**Le Conseil municipal** a ensuite approuvé le compte-rendu de la séance précédente, puis a :

1°) **Décidé** d'attribuer le marché de travaux relatif au renforcement du réseau d'eau potable de la rue de Vozérier et de la route des Pâquis à la société DECREMPS BTP, pour un montant de 145 367,50 € HT.

2°) **Accepté** la mise à disposition temporaire de trois agents communaux au profit de la CCPR, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour l'exercice de la compétence eau potable. Le Conseil municipal a approuvé la convention de mise à disposition de personnel à passer à cet effet avec la CCPR.

3°) **Décidé** l'allongement, pour une durée de 10 ans, de la garantie d'emprunt apportée par la commune à deux prêts réalisés par le bailleur social HALPADES auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour les logements locatifs aidés situés chemin des Amoureux.

4°) **Autorisé** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 400 000 € auprès de l'Etat au titre de la DETR, pour la réhabilitation partielle et l'extension de l'école élémentaire.

5°) **Autorisé** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 50 000 € auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes au titre du Contrat Ambition Région, pour la réhabilitation partielle et l'extension de l'école élémentaire.

6°) **Approuvé** l'avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat du 2 octobre 2007, prévoyant l'extension du champ de télétransmission aux documents de commande publique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

7°) **Décidé** de renouveler l'adhésion de la commune au service de prévention des risques professionnels proposée par le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Haute-Savoie.

8°) **Décidé** de participer à la procédure de mise en concurrence organisée par le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Haute-Savoie pour la mise en place d'un contrat d'assurance de prévoyance pour le personnel communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30.

Fait à AMANCY le 23 novembre 2018

**Le Maire,**

**Patrick ROSNOBLET.**